

**CGV-050916**

**UNIVERSITÉ DE MONCTON**

177<sup>e</sup> séance du

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Assemblée annuelle

Le 16 septembre 2005

de 13 h 30 à 15 h 50

Musée du Madawaska

Campus d'Edmundston

## **PRÉSENCES**

Pauline Banville-Pérusse	Nord-Ouest	Alida Léveillée-Brown	Nord-Est
Lise Bastarache	Extérieur du NB (Candiac)	Chadia Moghrabi	Professeure (Moncton)
Daniel Bélanger	Professeur (Edmundston)	Kevin Roussel	Étudiant (Edmundston)
Marcel Bujold	Extérieur du NB (Carleton)		
Jeannot Castonguay, président	Nord-Ouest	<b><u>Invités et invitées</u></b>	
Raymond Chiasson	Nord-Est	Paul Albert, vice-recteur	Edmundston
Louis R. Comeau, chancelier	U de M	Paul-Émile Benoit, directeur, Service des communications	Moncton
Aubrey Cormier	Atlantique (IPE)	Neil Boucher, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Annie C. Daneault	Nord-Ouest	Nassir El-Jabi, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Bernice Doiron Chiasson	Association des anciens, anciennes et amis (Shippagan)	Colette Landry Martin, secrétaire générale (SG)	U de M
Conrad Ferguson	Extérieur des régions	Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée	Moncton
Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier	U de M	Jocelyne Roy-Vienneau, vice-rectrice	Shippagan
Édith Léger	Sud-Est		

**ABSENCES MOTIVÉES :** Simone Comeau-Geddry, Paul D'Astous, Robert Després, Jean-Guy Finn, Brian Gallant, Daniel Héту, Cédric Landry, Ronald LeBreton, Gaston Poitras et Pauline Roy

**ABSENCE :** Ludger Blier

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE .....	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT .....	4
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION .....	4
4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE .....	4
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR. ....	4
6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE CGV-040924 .....	4
7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV) .....	4
8. RAPPORT ANNUEL DES COMITÉS .....	5
8.1 Comité de vérification .....	5
8.2 Comité de finance .....	5
8.3 Comité de placement .....	5
9. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2004-2005 .....	5
10. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES .....	6
11. RATIFICATION : POUVOIR DE SIGNATURE .....	7
12. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR OU DE LA VÉRIFICATRICE EXTERNE .....	8
13. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE .....	8
13.1 Nouveau membre .....	8
13.2 Comité exécutif .....	8
14. MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS .....	8
15. RAPPORT ANNUEL DU VRER .....	8
16. ÉVALUATION DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER .....	9
17. CLÔTURE .....	9
DOCUMENTS .....	10
Document A : Ordre du jour .....	A(1)
Document B : Rapport annuel du Comité de vérification .....	B(1)
Document C : Rapport annuel du Comité de finance .....	C(1-2)
Document D : Rapport annuel du Comité de placement .....	D(1-2)
Document E : État de l'évolution des soldes des fonds .....	E(1-9)
Document F : États financiers vérifiés 2004-2005 .....	F(1-15)
Document G : Nomination : Comité exécutif .....	G(1)
Document H : Modifications aux Statuts et règlements .....	H(1-3)
Document I : Rapport annuel du VRER .....	I(1-17)

**Nota bene :**

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

**1. OUVERTURE**

Le président souhaite la bienvenue aux membres à la 177<sup>e</sup> séance du Conseil des gouverneurs. Il donne la liste des personnes excusées. La réunion commence à 13 h 30. Il souhaite la bienvenue à Jocelyne Roy-Vienneau, vice-rectrice au Campus de Shippagan et à Chadia Moghrabi, professeure au Campus de Moncton.

Le président rappelle aux membres de remplir les deux formulaires déposés sur les tables.

**2. MINUTE DE RECUEILLEMENT**

Le président demande aux membres d'avoir une pensée pour les personnes suivantes qui sont décédées récemment : **Louis-Philippe Blanchard**, décédé le 3 juillet 2005. Il a été recteur de l'Université de Moncton de 1985 à 1990; **Guy F. Martin**, décédé le 16 juillet 2005. Il était professeur au Campus d'Edmundston et il était également le beau-frère de Colette Landry Martin; **Éric LeBlanc**, décédé le 10 août 2005. Il était retraité du Campus de Moncton; **Velma Wade**, décédée le 11 août 2005. Elle était une professeure retraitée, elle a également été directrice de l'École de science infirmière au Campus de Moncton; **Ginette Godbout**, décédée le 21 août 2005. Elle était l'épouse de Gilles J. Godbout qui a siégé au Conseil des gouverneurs de septembre 1999 à septembre 2004. Elle était également la belle-soeur de Daniel Godbout, directeur du Service des finances.

**3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION**

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

**4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE**

Tout est en règle, selon la secrétaire générale.

**5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Voir le Document A, p. 1

**R : 01-CGV-050916**

Marcel Bujold, appuyé par Raymond Chiasson, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

**6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUEL CGV-040924**

**R : 02-CGV-050916**

Alida Léveillé-Brown, appuyée par Édith Léger, propose :

*« Que le procès-verbal CGV-040924 soit adopté. »*

Vote sur R02

Pour 14

Abstention 1

ADOPTÉE

**7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)**

Aucune.

**8. RAPPORT ANNUEL DES COMITÉS****8.1 Comité de vérification**

Voir le Document B, p. 1

**R : 03-CGV-050916**

Conrad Ferguson, appuyé par Lise Bastarache, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel du Comité de vérification. »*

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

**8.2 Comité de finance**

Voir le Document C, p. 1-2

**R : 04-CGV-050916**

Yvon Fontaine, appuyé par Alida Léveillée-Brown, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel du Comité de finance. »*

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

**8.3 Comité de placement**

Voir le Document D, p. 1-2

**R : 05-CGV-050916**

Raymond Chiasson, appuyé par Bernice Doiron Chiasson, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel du Comité de placement. »*

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

**9. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2004-2005**

Voir le Document E, p. 1-9 et le Document F, p. 1-15

Invités : Roger Bastarache, vérificateur externe  
Daniel Godbout, directeur, Service des finances

**État du solde de fonds de fonctionnement général**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, à l'aide de diapositives électroniques, présente l'état du solde de fonds de fonctionnement général au 30 avril 2005 par campus. Par la suite, il donne un sommaire de l'analyse des variations par campus entre le résultat réel au 30 avril 2005 et le budget approuvé 2004-2005. Au cours de la présentation, les discussions ont porté sur les aspects suivants.

- < Un membre souligne qu'il n'y a pas de lien entre les chiffres présentés dans le solde de fonds de fonctionnement et les états financiers consolidés. Il y aurait peut-être lieu de présenter le tout autrement.
- < Que comprennent les subventions gouvernementales présentées dans le rapport?
- < Les fonds de pensions et de dotations existent-ils par campus et y a-t-il des projections sur cinq ans?

**9. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2004-2005 (suite)**

- < Le déficit de solvabilité des caisses de retraite affecte-t-il les années subséquentes au niveau du budget d'opération?
- < Les revenus à venir des étudiantes et étudiants, est-ce que ce sont de mauvaises créances?

Le recteur et vice-chancelier ainsi que le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines offrent les clarifications suivantes.

L'état du solde de fonds de fonctionnement présente un résumé des activités financières par rapport aux prévisions budgétaires approuvées par le Conseil des gouverneurs. C'est pour cela qu'il est présenté par campus. Le consolidé présente l'ensemble des fonds pour toute l'Université. Toutefois, il y a lieu de soumettre la question de la présentation des états financiers à la prochaine réunion du Comité de vérification.

Les subventions provinciales rapportées comprennent les subventions restreintes et non restreintes.

En ce qui concerne les fonds de retraite et de dotation, chaque fonds comprend l'ensemble de l'Université; il n'y a pas de fonds par campus. Le Comité de placement a accès aux rendements de ces fonds et toujours selon un historique de 5 à 10 ans.

Par ailleurs, le déficit de solvabilité des caisses de retraite en principe doit être payé par le régime lui-même. Ce déficit, selon les actuaires, équivaut présentement à 40 M \$. Si la question n'est pas réglée cette année, il faudra payer à même le budget de fonctionnement. Nous travaillons fort présentement pour trouver une solution durant l'année courante. Si non, il y aura des décisions difficiles à prendre.

Quant aux revenus à venir des étudiantes et étudiants, les paiements ont été reçus pour la plupart après la fermeture des livres.

**Rapport du vérificateur externe**

Le vérificateur externe, Roger Bastarache, explique que son rapport financier au 30 avril 2005 pour l'Université de Moncton comprend les états financiers des fonds de fonctionnement par campus ainsi que les fonds de fiducie, recherche, dotation et immobilisation; le tout étant consolidé pour l'ensemble de l'Université. Le rapport contient aussi des notes complémentaires. La vérification a été effectuée selon les normes généralement reconnues au Canada.

**R : 06-CGV-050916**

Conrad Ferguson, appuyé par Marcel Bujold, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte le rapport financier annuel de l'Université de Moncton au 30 avril 2005. »*

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

Le président remercie les invités Roger Bastarache et Daniel Godbout.

**10. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES****R : 07-CGV-050916**

Marcel Bujold, appuyé par Raymond Chiasson, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs ratifie les actes des administrateurs et administratrices. »*

Vote sur R07

Pour 14

Abstention 1

ADOPTÉE

**11. RATIFICATION : POUVOIR DE SIGNATURE**

Le recteur et vice-chancelier explique le but de ce document. Il est envoyé aux banquiers et créanciers afin de clarifier qui peut signer les documents. Il s'agit du même document que les années précédentes. Toutefois, en le révisant, on a noté un certain nombre de préoccupations. Ce document sera révisé au cours de l'automne, surtout en ce qui concerne la signature du recteur et vice-chancelier. Il en sera aussi question à la prochaine réunion du Comité de vérification. Le document révisé sera soumis à la prochaine réunion du Conseil des gouverneurs.

**R : 08-CGV-050916**

Édith Léger, appuyée par Jeannot Castonguay, propose :

*« Qu'à l'exception du ~~compte~~ salaires & deux signatures sont requises sur tous les effets bancaires. Les officiers autorisés à signer sont :*

*A- Pour le Campus de Moncton*

- 1) la rectrice ou le recteur et vice-chancelier;*
- 2) la vice-rectrice ou le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines;*
- 3) la directrice ou le directeur du Service des finances;*
- 4) la ou le comptable en chef, mais seulement avec soit la rectrice ou le recteur et vice-chancelier ou la vice-rectrice ou le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines.*

*B- Pour le Campus d'Edmundston*

- 1) la vice-rectrice ou le vice-recteur;*
- 2) la directrice ou le directeur des services administratifs;*
- 3) la doyenne ou le doyen des études, mais seulement avec soit la vice-rectrice ou le vice-recteur ou la directrice ou le directeur des services administratifs;*
- 4) la directrice ou le directeur des services aux étudiantes et étudiants, mais seulement avec soit la vice-rectrice ou le vice-recteur ou la directrice ou le directeur des services administratifs.*

*C- Pour le Campus de Shippagan*

- 1) la vice-rectrice ou le vice-recteur;*
- 2) la ou le comptable du Campus;*
- 3) la doyenne ou le doyen des études, mais seulement avec soit la vice-rectrice ou le vice-recteur ou la ou le comptable du Campus;*
- 4) la directrice ou le directeur des services aux étudiantes et étudiants, mais seulement avec soit la vice-rectrice ou le vice-recteur ou la ou le comptable du Campus.*

*Entrée en vigueur immédiate. »*

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE



**15. RAPPORT ANNUEL DU VRER (suite)****R : 13-CGV-050916**

Aubrey Cormier, appuyé par Lise Bastarache, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. »*

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

**Remerciements**

Le président remercie les membres qui terminent leur mandat à la fin de cette assemblée. Il s'agit de monsieur Marcel Bujold (9 ans), madame Bernice Doiron Chiasson (2 ans) et de Soeur Édith Léger (9 ans).

Marcel Bujold dit avoir vécu une très belle expérience en tant que membre et est heureux de pouvoir continuer de servir comme membre de la communauté externe au Comité de placement.

Édith Léger, pour sa part, mentionne avoir vécu une expérience intéressante et enrichissante. Pendant les neuf ans qu'elle a oeuvré au sein du Conseil, elle a eu la chance de connaître trois chanceliers, deux recteurs et trois présidents. Selon elle, c'est en participant aux comités du Conseil des gouverneurs que l'on apprend à propos du travail qui se fait à l'Université.

Bernice Doiron Chiasson remercie le Secrétariat général pour son travail professionnel dans la préparation des documents et pour son accueil envers les membres du Conseil des gouverneurs. Elle a apprécié l'appui des membres du Conseil et a vécu une expérience enrichissante puisqu'elle a personnellement reçu beaucoup comme membre du Conseil des gouverneurs.

**16. ÉVALUATION DU RECTEUR**

Cette partie de la réunion se déroule en présence des membres et de la secrétaire générale.

**17. CLÔTURE**

La séance est levée à 15 h 50.

Contresigné le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Jeannot Castonguay, président\_\_\_\_\_  
Colette Landry Martin, secrétaire générale